



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 5 Novembre 2024 à 20h

Sous la présidence de Philippe SENEJOUX, Maire et en présence de Valérie PIGEROL, Annie BEZEAUD, Maires-Adjointes, Jean-Marc BOURDARIAS, Claudine FOURGNAUD, David MENAGER, conseillers municipaux

Absent : Christophe JARGOT

Secrétaire de séance : Annie BEZEAUD,

Ordre du jour de la séance :

- Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité
- Recrutement d'un agent technique en remplacement de Gerard Lucas (fiche de poste)
- Tarifs 2025 des gîtes
- Fonctionnement des gîtes
- Contrat de Christine Renault
- Reprise appartement communal suite au décès de Christian Negrel
- Vente « Voilco »
- Questions diverses

Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

En attendant le recrutement de Eliette Lair comme agent administratif sur un CDD, nous pouvons la recruter sur un poste temporaire pour accroissement d'activité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré se prononce comme suit :

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 6

Recrutement d'un agent technique en remplacement de Gerard Lucas (fiche de poste)

Monsieur le Maire devait rencontrer les candidats éventuels, ce qui n'a pas été fait. Jean Marc Bourdarias se propose de réaliser la fiche de poste et le recrutement avec le maire

Tarifs 2025 des gîtes

Comme suit à compter du **1^{er} janvier 2025**, **les modifications par rapport à 2024 sont indiquées en rouge**

Gîte Le lac :

- Basse saison : 330 €/semaine
- Haute saison : 450 €/semaine
- **2 nuits : 210 €**
- **3 nuits : 260 €**
- Forfait ménage : 60 €

Gîte La Poste

- Basse saison : 290 €/semaine
- Haute saison : 400 €/semaine

- 2 nuits : 200€
- 3 nuits : 240 €
- Forfait ménage 50 €

Gite La Forge

- Basse saison : 250 €/semaine
- Haute saison : 350 €/semaine
- 2 nuits : 170 €
- 3 nuits : 200 €
- Forfait ménage : 40 €

Le fonctionnement de la location sera modifié de façon à alléger le travail d'accueil.

Pose de boîtes à clé codées sur les portes et tarif de consommation électrique calculé au forfait/personne. Les relevés des compteurs ne seront faits de façon aléatoire que pour contrôle du montant du forfait.

- Abstentions : 0
- Contre : 0
- Pour : 6
-

Contrat de Christine Renault

Compte tenu du souhait de Christine Renault, son contrat ne sera pas modifié

Reprise appartement communal suite au décès de Christian Negrel

Mr Christian Negrel locataire du 2^e appartement communal est décédé le 30 Octobre 2024 à Limoges. La famille : (une fille Lou Négrel et un fils David) ne s'est pas manifestée.

La reprise du logement ne peut pas se faire en l'absence de la famille ou d'un curateur.

Le schéma classique étant de missionner un huissier qui doit faire un inventaire des biens, mettre ceux-ci au garde meubles en attendant le règlement de la succession, ce qui peut durer plusieurs mois.

Vente « Voilco »

Une proposition d'achat pour la somme de 130k€ est faite par Stéphane Belletier et Gaelle Pierrier. Il est proposé la somme de 135k€ avec le mobilier.

- Abstentions : 3
- Contre : 0
- Pour : 3

Les abstentions sont motivées différemment : 1 prix trop bas, 1 prix trop haut, 1 opposé à la vente.

Questions diverses

Réunion publique organisée par le maire sur l'agrivoltaïque et la vente des terres de la Buffatière fixée le 15 Novembre à 18h

Un rendez-vous doit être demandé au préfet de la Corrèze

La séance est levée à 21h30.

Le Maire
Philippe. SENEJOUX

La secrétaire
Annie Bezeaud